

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00607

Numéro SIREN : 349 034 058

Nom ou dénomination : CLUB M Paris 13

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt 43859



20180438592017

DATE DEPOT : 19/06/2018

N° DE DEPOT : 43859

N° GESTION : 1989B00607

N° SIREN : 349034058

DENOMINATION : CLUB M Paris 13

ADRESSE : 87 bld Vincent Auriol 75013 Paris

MILLESIME : 2017

« CLUB M Paris 13 »

Société par Actions Simplifiée,
au capital de 129.000 Euros

Siège social : 87 boulevard Vincent Auriol --75013--PARIS--

R.C.S. PARIS : B 349.034.058. (89.B.00607)

S.I.R.E.T. : 349.034.058.00041

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt-neuf mars, à quatorze heures.

Au siège social,

Les Associés de la Société sus-dénommée se sont réunis en
Assemblée Générale Ordinaire, sur la convocation qui leur a
été faite par le Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée de
tous les associés présents.

Monsieur Franck KOUTCHINSKY, en sa qualité de Président de la
société, prend la présidence de l'assemblée.

L'Assemblée procède ensuite à la composition de son bureau.

Madame Geneviève SITBON est désignée comme secrétaire, ce qui
est accepté par elle.

Monsieur le Président constate ensuite d'après la feuille de
présence certifiée véritable par lui même et le secrétaire de
séance, que l'ensemble des associés représentant la totalité
du capital sont présents ou représentés et qu'en conséquence,
l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et
peut valablement délibérer.

F.K.



Monsieur le Président met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation à la présente assemblée,
- La feuille de présence de l'Assemblée,
- Le bilan, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe au **30 septembre 2017**,
- Le texte des résolutions proposées,
- Le rapport de gestion de la présidence,
- Le rapport de la présidence sur les opérations visées par les Articles L.227-10 et 11 du Code de Commerce.

Monsieur le Président déclare que, conformément à la législation en vigueur, tous les documents prescrits ont été communiqués et tenus à la disposition de tous intéressés dans les délais impartis, préalablement à la présente réunion, ce qui est reconnu exacte par chacun des membres de l'Assemblée.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la présente assemblée qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le **30/09/2017**,
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le **30/09/2017**,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le **30/09/2017**,
- Approbation des opérations visées par les Articles L.227-10 et 11 du Code de Commerce,
- Quitus au Président,
- Questions diverses.

Puis Monsieur le Président donne lecture de son rapport de gestion et de son rapport sur les opérations visées par les Articles L.227-10 et 11 du Code de Commerce.

F.K.



Puis Monsieur le Président offre la parole aux associés ayant des observations à formuler ou des explications à demander.

Après échange de diverses explications, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'Ordre du Jour et établies suivant les propositions communiquées au préalable aux associés :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés donne acte à la présidence de ce que les dispositions légales et statutaires concernant tant la convocation de l'assemblée que les droits à l'information des associés ont bien été respectées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion de la Présidence sur les opérations de l'exercice, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le **30 septembre 2017**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du Président et les arrête définitivement en cette forme.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

F.K.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de la Présidence sur les conventions visées par les Articles L.227-10 et 11 du Code de Commerce, qui se sont déroulées au cours de l'exercice clos le **30 septembre 2017**, approuve ces conventions traduites et résumées dans le rapport pour être d'usage courant et conclues à des conditions normales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

Les résultats bénéficiaires de l'exercice s'élevant à la somme **14.429 Euros**, l'Assemblée Générale décide de les affecter au poste « Autres Réserves ».

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ensuite quitus entier et définitif à Monsieur Franck KOUTCHINSKY, Président, pour sa gestion au cours de l'exercice clos le **30 septembre 2017**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

F.K.

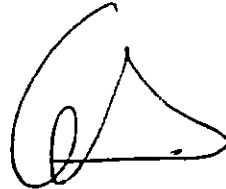
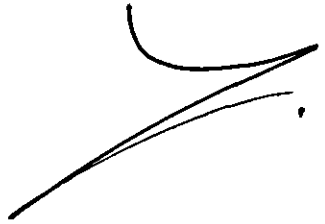


Rien n'étant plus à l'Ordre du Jour, et aucune question n'étant posée, la séance est levée à quinze heures.

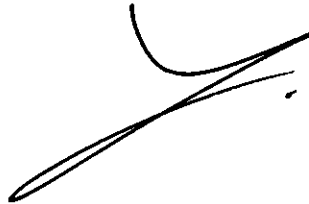
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés après lecture.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE



Pour copie certifiée
conforme à l'original.
le Président.



CLUB M Paris 13

Société par Actions Simplifiée,
au capital de 129.000 Euros

Siège social : 87 boulevard Vincent Auriol -75013- PARIS

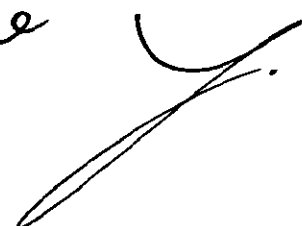
R.C.S. PARIS : B 349.034.058. (89.B.00607)

S.I.R.E.T. : 349.034.058.00041

=====

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Pour copie
certifiée conforme
à l'originale.
Le Président.



BILAN - ACTIF

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

ACTIF	Valeurs au 30/09/17		% de l'actif	Valeurs au 31/08/16		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						37
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	180 000		180 000	335 770		
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						31
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	54 159	46 314	7 846	25 311		
Autres immobilisations corporelles	52 067	45 345	6 722	252 423		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						8
Participations	15		15	15		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	75 637		75 637	73 280		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	361 879	91 659	270 220	686 799		76
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						4
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	350		350	31 798		
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						9
Créances Clients et Cptes rattachés (3)						
Autres créances (3)	663 472		663 472	78 673		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	2 748		2 748	2 748		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	39 400		39 400	70 811		8
Charges constatées d'avance (3)	33 588		33 588	34 264		4
TOTAL ACTIF CIRCULANT	739 558		739 558	218 294		24
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 101 437	91 659	1 009 778	905 093		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

PASSIF	Valeurs au 30/09/17	% du passif	Valeurs au 31/08/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 129 000)	129 000	13	129 000	14
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		24		26
Réserve légale	12 900		12 900	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	582		582	
Autres réserves	227 504		225 649	
Report à nouveau	22 479	2	22 479	2
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 429	1	1 856	
SITUATION NETTE	406 894	40	392 465	43
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	406 894	40	392 465	43
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	175 027	17	139 644	15
Emprunts et dettes financières diverses (3)	34 581	3		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	148 259	15	218 814	24
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	219 536	22	154 170	17
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur Immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	25 481	3		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	602 884	60	512 628	57
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 009 778	100	905 093	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

602 884

42 812

512 628

2 073

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

	Du 01/09/16 Au 30/09/17	% CA	Du 01/09/15 Au 31/08/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	16 109	1	16 109	1		
Production vendue (biens et services)	1 177 690	99	1 344 723	99	-167 033	-12
Montant net du chiffre d'affaires	1 193 799	100	1 360 832	100	-167 033	-12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 861				5 861	
Autres produits	5 458		320		5 138	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 205 117	101	1 361 152	100	-156 034	-11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	2 172		5 719		-3 547	-62
Variation de stocks	31 448	3	200		31 248	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	685 471	57	684 887	50	584	
Impôts, taxes et versements assimilés	38 693	3	49 747	4	-11 055	-22
Salaires et traitements	491 224	41	433 631	32	57 593	13
Charges sociales	162 356	14	116 720	9	45 637	39
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	64 424	5	63 150	5	1 274	2
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 808		137		1 671	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 477 596	124	1 354 191	100	123 405	9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-172 479	-23	6 961	1	-279 440	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

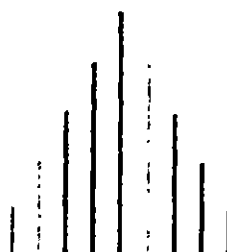
En Euro

	Du 01/09/16 Au 30/09/17	% CA	Du 01/09/15 Au 31/08/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	985		1 547		-562	-36
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	985		1 547		-562	-36
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 391		6 139		4 252	69
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	10 391		6 139		4 252	69
RÉSULTAT FINANCIER	-9 407		-4 592		-4 815	-105
RÉSULTAT COURANT avant Impôts	-281 886		2 369		-284 254	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	67 400				87 400	
Sur opérations en capital	600 000				600 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	687 400				687 400	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	8 382		513		7 870	
Sur opérations en capital	382 401				382 401	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	390 783		513		390 271	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	296 617		-513		297 129	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	302				302	
TOTAL DES PRODUITS	1 893 502	159	1 362 699	100	530 803	39
TOTAL DES CHARGES	1 879 073	157	1 360 843	100	518 230	38
Bénéfice ou Perte	14 429	1	1 856		12 573	677

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total est de 1 009 777,89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 14 428,99 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 30/09/2017.

La société a Vendu au 4 septembre 2017 deux établissements, le CLUB Paris 18e et le CLUB Paris 20e

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	2 à 10 ans
- Installations techniques	1 à 10 ans
- Matériels et outillages Industriels	1 à 5 ans
- Matériels et outillages	1 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

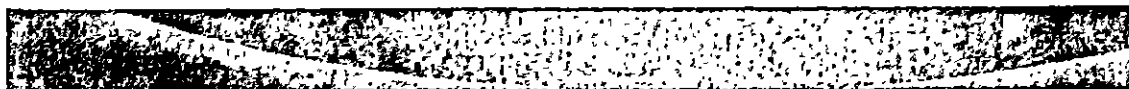
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FOND DE COMMERCE	180 000			180 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	180 000			180 000

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 180 000
(Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

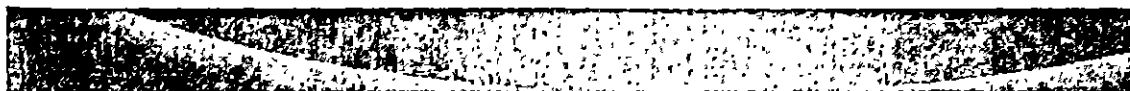
SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agenc. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. Industriels		114 184	8 617	76 487	46 314
Autres Immo corporelles		759 726	54 903	800 668	13 961
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et Informatiq., mob.		30 480	905		31 384
Emballages récupérables divers					
TOTAL		904 390	64 424	877 155	91 659
TOTAL GENERAL		904 390	64 424	877 155	91 659

CADRE 8		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL								
A. Immob. Incorpor. TOTAL								
Terrains								
Const.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						



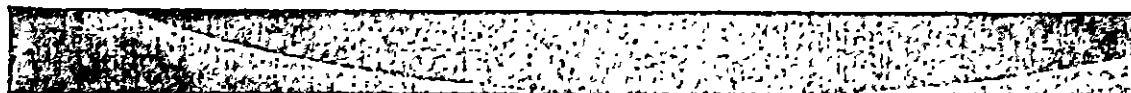
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

TABEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	31 798	350	31 798	350
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	31 798	350	31 798	350



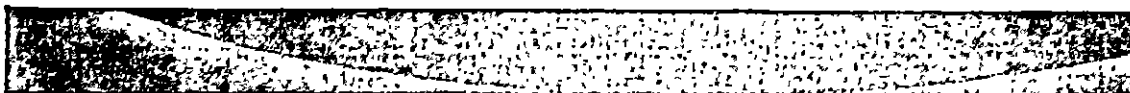
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	75 637		75 637
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 081	1 081	
	Etat & autres	8 784	8 784	
	coll. publiques	133 225	133 225	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	520 382	520 382	
	Charges constatées d'avance	33 588	33 588	
TOTAUX		772 697	697 060	75 637
Renvois (1) (2)	Montant			
	des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice	61 178		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	53 596		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

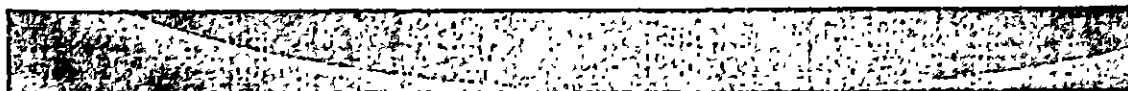
(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	33 588
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	33 588

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	133 225
Disponibilités	
TOTAL	133 225



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

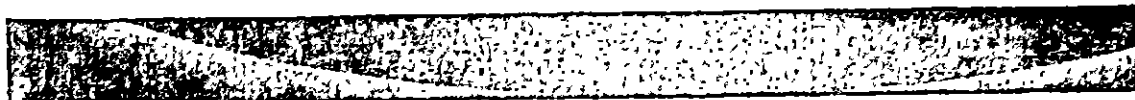
SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	175 027	175 027		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	148 259	148 259		
Personnel & comptes rattachés	41 239	41 239		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	132 142	132 142		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	17 134	17 134		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	29 022	29 022		
Dettes sur Immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	34 581	34 581		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	25 481	25 481		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	602 884	602 884		

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	61 178
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	53 596
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	34 581



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

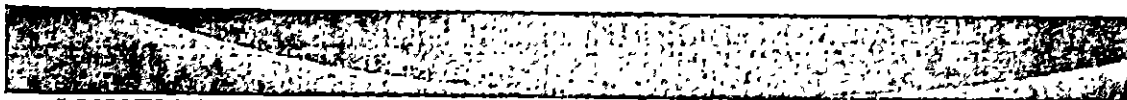
SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	964
Dettes fiscales et sociales	54 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	55 071



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

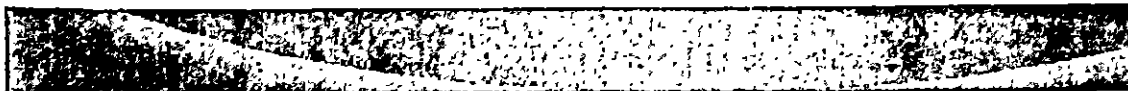
Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2017, le CICE s'élève à 21 176 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Les impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers :

Le crédit d'impôt constaté s'est élevé à 21176 E calculé sur la base des rémunérations exigibles en 2016 après application du taux de 6 % pour l'année 2016



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LE CLUB MONTMARTROIS
Du 01/09/2016 au 30/09/2017

En Euro

LES EFFECTIFS

	30/09/2017	31/08/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	1,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	5,00	21,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		